



HAL
open science

Priapos Bébrykès dans la Propontide et les Détroits : succès d'un mythe local

Franck Preteux

► **To cite this version:**

Franck Preteux. Priapos Bébrykès dans la Propontide et les Détroits : succès d'un mythe local. *Revue des Études Grecques*, 2005, 118, pp.246-265. hal-03830566

HAL Id: hal-03830566

<https://hal.science/hal-03830566v1>

Submitted on 26 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Franck PRÊTEUX

PRIAPOS BEBRYKES DANS LA PROPONTIDE ET LES DETROITS :
SUCCES D'UN MYTHE LOCAL

RESUME :

Dans la région des Détroits, la mémoire de la présence du peuple Bébryce, disparu au temps de la colonisation grecque, s'est maintenue dans la cité de Lampsaque particulièrement, par le culte de « Priape Bébrykès ». Ce dieu ithyphallique joue un grand rôle dans le panthéon local et le monnayage de Lampsaque depuis le IV^e siècle av. J.C. Notre étude propose de suivre le succès de son culte, chargé de protéger la navigation et les marins, dans d'autres cités des Détroits. Paradoxalement, Priape n'est pas présent en Thrace et dans le Bosphore. Nous proposons d'y voir, à partir de sources littéraires et épigraphiques, une concurrence avec les cultes de Zeus Ourios et du Héros Stomianos, protecteurs de la navigation dans ces régions dès la période hellénistique.

ABSTRACT :

In the Straits area, remained the memory of the Bebryx people, who disappeared before the greek colonization, It was especially the case in Lampsacus, where citizens worshiped « Priapos Bebrykes ». Priapos was honored as an main god and he appeared on the coins issued by the city, since the IVth century BC. This study tends to follow the success of this cult, used to protect navigation and sailors, in other cities all along the propontic coast. Paradoxically, Priapos is not honored in Thrace and on the Bosphorus. Using epigraphical and literary testimonies, we suggest that worships of Zeus Ourios and Hero Stomianos, known to give protection to sailors in these regions, prevent Priapos from extending his cult north of the Straits area.

Dans l'histoire de l'Asie Mineure antique, l'espace le plus septentrional, la « région des Détroits », a jusqu'à présent été peu mis en avant. A l'époque classique, on ne s'intéresse à la région que pour son rôle stratégique sur la route du ravitaillement en blé d'Athènes, depuis le Pont-Euxin, ou à l'occasion des expéditions de conquête d'un Miltiade ou d'un Xerxès.

L'espace des Détroits présente pourtant des particularités, liées à l'arrivée des premiers colons grecs dans un territoire déjà occupé par des populations anciennes. Les premières cités grecques s'y sont développées en tenant compte de la présence d'autres peuples. Les marques de ces contacts sont encore présentes, au cours des siècles suivants, dans la vie sociale et religieuse des cités des Détroits. Il est démontré que les colonies grecques reprenaient généralement les cultes issus de leur métropole, autant par habitude culturelle que pour renforcer leurs liens de parenté avec la métropole; or, il ne faut pas mésestimer l'importance des cultes locaux, créés pour ancrer la nouvelle « polis » dans une histoire mythologique plus ancienne que la fondation coloniale. Nous croyons en avoir un exemple utile dans la région des Détroits.

De nombreuses sources attestent l'existence du peuple des Bébryces, particulièrement en Mysie et en Troade au temps de la colonisation. Cette mémoire du peuple bébryce, qui a rapidement disparu chez les Grecs, s'est cependant maintenue à Parion, grâce au culte local de Priapos Bébrykès. Ce culte de Priape a connu un succès tel, que le dieu a été ensuite assimilé à Pan ou Dionysos et honoré en Asie Mineure, en Grèce et jusqu'à Rome à l'époque impériale.

L'objet de la présente étude est donc de revoir le dossier des sources littéraires sur les Bébryces et Priape dans les Détroits, déjà rassemblées au XIX^e siècle, et de les confronter à la

documentation archéologique et épigraphique récente¹. Cette mise en parallèle des sources nous permettra de formuler des hypothèses de réponses à deux questions fondamentales. Quelles sont les spécificités du culte de Priape dans la région des Détroits ? Comment expliquer le succès de ce culte local ?

Faire l'histoire du peuplement de la côte sud de la Propontide est une entreprise difficile. La composition de la population est en effet très complexe, parce que la Propontide a toujours attiré les immigrants, en raison de sa position stratégique et de ses ressources agricoles. Les auteurs anciens ont conservé la mémoire de cette mosaïque de peuples, notamment des premiers arrivants. C'est à Strabon qu'on doit les informations les plus précises sur l'origine des peuples des Détroits. Il distingue des peuples installés en Asie Mineure depuis longtemps, comme les Mysiens et les Bébryces, d'une seconde migration de peuples originaires de la région de Thrace, en Europe. « *La plupart des historiens s'accordent à dire que les Bithyniens, qui étaient auparavant des Mysiens, reçurent leur nouveau nom des peuplades thraces immigrées dans le pays, celles des Bithyniens et des Thyniens. Ils prouvent l'existence des premiers par le fait que le nom de Maedobithyniens s'applique encore aujourd'hui à certains habitants de la Thrace, et celle des seconds par le fait que le littoral d'Apollonie et de Salmydessos s'appelle Thyniane. De Thrace également, je présume, étaient originaires les Bébryces, qui vinrent habiter la Mysie avec ces émigrations. Au reste, on dit que les Mysiens eux-mêmes seraient des colons venus de Thrace et issus du peuple qui porte aujourd'hui le nom des Moesiens. Telle est donc l'opinion qui court sur ces peuples* »².

Le peuple des Bébryces, auquel nous nous intéresserons plus particulièrement, conserve un certain mystère. Leur origine ethnique et géographique a été discutée. Ce peuple serait venu de Thrace pour s'installer en Asie Mineure dès le XII^e siècle³. Il s'agirait donc d'un des peuples les plus anciens ayant migré en Asie Mineure, en tout cas dans la première vague de migration des peuples d'origine thrace. Dans sa *Géographie*, Strabon revient de nombreuses fois sur l'origine thrace des Bébryces, sans donner davantage de détails sur le fonctionnement de leur société⁴. Seul Apollodore avançait que les Bébryces étaient des Phrygiens, mais sans donner d'arguments pour confirmer ses dires⁵. Les commentateurs des auteurs anciens ainsi que les historiens se sont à leur tour penchés sur l'origine des Bébryces. A ce jour, aucun matériel archéologique n'a pu être mis strictement en relation avec ce groupe de population. En 1948, le Bulgare Alexandre Baschmakoff a soumis une interprétation originale sur l'origine des Bébryces⁶. Selon lui, il s'agirait d'une population protohistorique, autochtone, prédominante au III^e millénaire. Les Bébryces ne seraient donc pas d'origine thrace, mais des cousins des Paphlagoniens, avec des caractères linguistiques particuliers. L'argumentation de Baschmakoff ne s'appuie que sur un rapprochement linguistique et la « *communauté du sort subi par les deux peuples presque simultanément* ». Les Bébryces auraient été refoulés du littoral par les Thraces Bithyniens, alors que les Paphlagoniens auraient été éloignés des côtes du Pont-Euxin par les Mariandyniens. L'archéologie n'apporte pas d'éléments nouveaux pour l'instant, si bien que l'hypothèse de Baschmakoff semble bien peu étayée aujourd'hui, et qu'il faut conserver encore l'hypothèse d'une origine thrace ancienne des Bébryces.

¹ Je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements à MM. Olivier Picard, François Lefèvre et Alexandre Avram pour leurs relectures attentives et leurs nombreuses remarques, qui ont permis d'améliorer ce travail.

² Strabon, XII, 3,3 ; trad. Baladié.

³ M. B. Sakellariou, *La migration grecque en Ionie*, Athènes, 1958, 568 p., voir notamment p. 434-437 ; W. Ruge, *RE*, III, 1, 1897, s.v. « Bebyrkes », col. 180-181.

⁴ Origine thrace reprise sans discussion dans la littérature mythique, comme chez Denys d'Alexandrie, *Description de la terre*, v. 806.

⁵ Apollodore, *ap.* Strabon, XIV, 5, 23: $\lambda\omicron\ell\Box\circ\blacklozenge\circ\Box\circ\mathbb{Z}\dot{=}\mathbb{R}\dot{=}_-\circ\Box__-_-\circ\Box\Box$ « les Dolons et les Bébryces, inclus parmi les Phrygiens ». Sakellariou, *op. cit.*, p. 434, les considère comme des Thraco-Phrygiens.

⁶ A. Baschmakoff, *La synthèse des périple pontiques*, Geuthner, 1948, 184 p., voir p. 32.

On retrouve les Bébryces dans les *Argonautiques* d’Apollonios de Rhodes et celles d’Orphée⁷ ; ils y jouent un rôle important en tant qu’adversaires des Mysiens et des Mariandyniens. On considère généralement que ce peuple était implanté sur tout le territoire de la Bithynie. Apollonios de Rhodes place le pays des Bébryces, dirigés par le roi Amycos, en Bithynie au fond du golfe d’Olbia et plus précisément entre le mont Argantheos, qu’on appelle aussi le promontoire de Kios, et le Bosphore.⁸ La tradition latine et Etienne de Byzance considèrent les Bébryces comme un peuple de la côte du Pont-Euxin proche d’Héraclée⁹. Pour G. Delage, il s’agit d’une légende locale d’Héraclée, qui s’est appropriée ce peuple pour faire remonter l’histoire locale plus loin dans le temps, même s’ils ont probablement occupé aussi la partie nord de la Bithynie¹⁰. Le territoire des Bébryces était alors en contact avec celui des Mariandyniens d’Héraclée, et la frontière passait, selon Apollonios de Rhodes, au fleuve Rhébas, à 90 stades à l’est du temple de Zeus Ourios¹¹. Le fleuve Sangarios est donné comme frontière entre les deux peuples par G. Delage¹². Louis Robert, qui a analysé un passage d’Apollonios de Rhodes concernant la querelle entre les Bébryces et les Mariandyniens pour le contrôle de mines de fer, place ces mines entre l’Hypios et le Sangarios, fleuve qui constitue la frontière naturelle entre la Bithynie et le pays d’Héraclée. Ces mines, localisées précisément en 1939, ont montré des traces d’utilisation par les Anciens. Il en conclut que le cours inférieur du fleuve Hypios (le Melen Su actuellement) constituait la frontière entre Bébryces et Mariandyniens, ou plutôt une zone riche en minerais et donc contestée¹³. La limite de l’autorité des Bébryces vers le sud-ouest a été établie au contact du peuple des Phrygiens en Troade et en Mysie. Cette délimitation du territoire peuplé de Bébryces n’est qu’une approximation, puisque Charon de Lampsaque évoque la présence des Bébryces plus loin au sud, sur la côte de l’Hellespont autour de Lampsaque¹⁴ :

□□_◆ ○℞ >h_⊗ ⇨ □ □ ◆ … ⇨ ⇨ ⇨ ⇨ h_◆ □ ◆ □_⇨ ◆ <_fl_○_○ ◆ ≡ ○ ↑_ □ ⇨ ◆ ⇨ l_○ □_⇨ ⇨ ○ <_1 □ ◆ ⇨ □_o_⊗ h_□_◆ ◆ ⇨ Y_□_◆ ≡ ○ ↑_ □_ ◆ □_1 ○Z •℞◆_ ⇨ Y_□_◆ ~ >□_◆_⇨ ⇨ ○ ⊙ □_ ◆_ ○ ◆_ ⊙ ⇨ ◆_ ◆_ <_○ ℞ □_ ⇨ □_ □_ ⇨ □_ □_ <_○_ ⇨ □_ □_ ll_ ◆ Q □ ◆ □_◆ □ « Charon dit que le territoire des Lampsacéniens était appelé auparavant la Bébrycie par ses habitants, les Bébryces. Ce peuple a disparu à cause des guerres ultérieures comme d’autres peuples ». Charon place aussi des Bébryces en mer Egée autour d’Ephèse et de

⁷ Apollonios de Rhodes, *Argonautiques*, II, 2-3 : « Amycos, l’arrogant roi des Bébryces, qu’une Nymphe, la bithynienne Mélia, enfanta jadis après s’être unie à Poseidon » ; légende reprise dans Orphée, *Argonautiques*, v. 657-679. Liste complète des attestations littéraires des Bébryces en liaison avec la légende des Argonautes dans Ruge, *op. cit.*, col. 180-181.

⁸ Apol. Rh., I, v. 1178.

⁹ Théocrite, *Hymne aux Dioscures*, *Idylle*, XXII, place le combat de Pollux contre Amycos, roi des Bébryces, après le franchissement des roches Kyanées, c’est-à-dire sur la côte méridionale du Pont-Euxin.

¹⁰ G. Delage, *La géographie dans les Argonautiques*, 1930, p. 117-123 ; suivi par P. Green, *The Argonautika ; the Story of Jason and the Quest for the Golden Fleece by Apollonios Rhodios*, Berkeley 1997, p. 221.

¹¹ Apollonios de Rhodes, II, 349, 650, 789. E. Meyer, *RE*, 1899, s.v. « Bithynia », col. 410, suit Strabon, XII, 3,3 et Apollonios de Rhodes.

¹² G. Delage, *op. cit.*, p. 141, suivant Méla, II, 98 et Apoll. Rh., II, 351.

¹³ L. Robert, « Le fer des Mariandynes », *A travers l’Asie Mineure*, 1980, p. 5-10. Apollonios de Rhodes, II, 140-141 : les Mariandyniens pillent les mines de fer des Bébryces en l’absence de leur roi, « car sans cesse ils se disputaient un territoire riche en fer ». Cette frontière sur l’Hypios était déjà mentionnée par Ps.-Skylax, 91.

¹⁴ Charon de Lampsaque, ||○_□_ … ⇨ ⇨ ⇨ □_ ○_ , *ap. Schol. à Apoll. de Rhodes*, 2,2, dans Jacoby, *FGrHist* 262, fr. 8.

Magnésie¹⁵. Selon Strabon, les Bébryces occupaient aussi les régions d'Abydos et de Cyzique, jusqu'au fleuve Praktios, en contact avec les Dolions de la péninsule de Cyzique¹⁶.

Le peuple des Bébryces aurait disparu vers le VIII^e siècle, peut-être à l'arrivée de la seconde vague des migrations de peuples venus d'Europe, les Bithyniens et les Thyniens¹⁷. Cependant, le souvenir en est encore important dans la région des Détroits au temps de la domination grecque. Les Bébryces figurent, parmi d'autres peuples, dans les *Argonautiques* d'Apollonios de Rhodes, mais aussi celles d'Orphée et de Valérius Flaccus. Ils apparaissent aussi dans une des légendes de fondation de la colonie de Lampsaque, sur la côte asiatique du détroit de l'Hellespont. Charon de Lampsaque rapporte l'histoire de la fondation de Lampsaque, liée à la présence des Bébryces : leur roi Mandron aurait invité le roi des Phocéens Codride, qui pratiquait le commerce avec Parion et qui lui a apporté une aide, à venir s'installer ainsi qu'à partager les terres de ses sujets et sa ville. Un groupe de Phocéens parvient à Lampsaque, puis chasse les autochtones pour s'assurer la possession du site de la future colonie¹⁸.

Le nom des Bébryces n'a pas été oublié par les Grecs. Stéphane de Byzance a donné la notice¹⁹ :

⊕⊕↓_□_◆ □□◆h ~ ⊕⊕↓_□_◆ □□◆h ○□○□_1 ∓Z◆ <_1_○ ||ff◆_□ Q◆ _~ ⇐△_□
'□_1 ○Z <_1_○□_ ⇐∩↓h_○◆ Q◆ _Y_<|□ <○_□ ○Z _oš Q◆ ⇐△_□' ○□>_o_○ •○•ff◆→_
○ ○ff○→○□ ¼_○ □<_1 ⊕⊕↓_□_○ ^ □<_1 ⊕⊕↓_□_ h_□ →□ □ll○□ □ll_◆ _ll□

Il a retenu les personnages de Bebrykè, fille de Danaos et de Polyxô, qui aurait donné son nom au peuple des Bébryces avant d'épouser l'Egyptien Chtonios, ainsi que le nom du héros Bébryx, qui aurait donné son nom à la communauté²⁰. Le nom Bébryx continue d'être porté par des Grecs, mais seulement pour des hommes. Polyen évoque un homme appelé Bébryce à Phocée²¹. Les attestations sont rares et nous n'avons relevé que deux exemples de l'anthroponyme ⊕⊕↓_□_○ dans la documentation épigraphique. Le premier cas est une dédicace à Hosios et Dikaïos trouvée dans le cimetière arménien de Kotiaion en Phrygie. Il s'agit d'un autel votif à moulures décoré au centre d'une tête radiée sur un buste, daté par l'écriture et la forme de l'autel du deuxième siècle apr. J.C. On y lit²²:

⇐·_□□ →□ λ_○ →□□
○•□→_ ⊕⊕↓_□_○

¹⁵ Charon de Lampsaque, *op. cit.* ; Denys d'Halicarnasse, *Ant. Rom.*, I, 54, 2, mentionne l'envoi des alliés troyens à Bébrycia, l'ancien nom de la région de Lampsaque. Selon Paul Kretschmer, *Einleitung in die Geschichte der griechischen Sprache*, Göttingen, 1896, p. 206, les Bébryces seraient présents en Lydie, dans la zone phrygienne. L'archéologie n'a pas encore pu valider cette hypothèse.

¹⁶ Strabon, XIII, 8. Selon Ed. Meyer, *G. v. Troas*, 14, les Phrygiens de la côte de la Propontide jusqu'au Praktios peuvent être identifiés avec les Bébryces.

¹⁷ Eratosthène, *ap. Pline, H.N.*, V, 127 mentionne les Bébryces parmi d'autres peuples de l'Asie mineure, ayant déjà disparu à son époque.

¹⁸ Charon de Lampsaque, *FgrHist* 262, fr. 7 et Plutarque, *Moralia*, 255 ; J. Bérard, *L'expansion et la colonisation grecques jusqu'aux guerres médiques*, Paris, 1960, p. 99, propose la date de 654 en reprenant la date donnée par Eusèbe de Césarée.

¹⁹ Stéphan. Byz., s.v. ⊕⊕↓_□_◆ □□◆h, éd. Meineke.

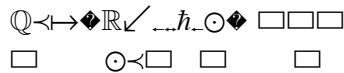
²⁰ Apollodore, *Bibliothèque*, II, 1, 5, appelle la jeune femme ↓_□_ h= Eustathe, *Commentaire à Dionys., Périégèse*, 805 ; Schulz, dans Roscher, *Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*, 1, 1884-1890, s.v. « Bebryke », col. 754 ; Wagner, *RE*, III, 1, 1897, s.v. « Bebryke », col. 180.

²¹ Polyen, *Stratagèmes*, VIII, 37.

²² M. Riel, « Osios kai Dikaïos. Première partie : catalogue des inscriptions », *Epigraphica Anatolica*, 18, 1991, p. 1-70, ici n°46, p. 23-24. Editio princeps par W.H. Buckler, W.M. Calder, C.W.M. Cox, « Monuments from Cotiaëum », *Journal of Roman Studies*, 15, 1925, p. 161-162, n°150, fig. 82, qui lisaient :

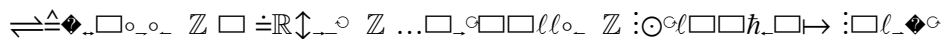
□□○□\ ³_□_ →□ ○_ →□_ □ ≐Y_□\ _○_•□→_ ⊕⊕↓_□_○ □ Q_<→◆R_/_h_○◆ □□□ □
□ ○<□ □ □

Les auteurs ont remarqué que le nom Bebryx était apparemment nouveau en Phrygie. Voir aussi *SEG*, VI, 1932, n° 109 ; L. Robert, *Revue de Philologie*, 1939, p. 206-207, n. 8 = *OMS*, II, p. 1360.



Pour les dernières lignes, M. Riel propose

Nous pourrions traduire par : « au Saint et au Juste, Gorgias, fils de Bébryx, a dédié... ». Le même nom $\text{B}\epsilon\text{b}\rho\text{y}\chi\text{s}$ apparaît aussi dans une épitaphe de Phrygie d'époque romaine²³ Il s'agit d'une stèle de marbre blanc trouvée à Ilica, près de Kalabak, représentant un buste masculin et un buste féminin très mutilés au dessus d'une épitaphe qui porte quatre noms :



Le nom Bébryx est donc relativement rare dans l'onomastique grecque et nos deux attestations littéraires en font un nom de Phrygie, dans l'intérieur de l'Asie Mineure, alors qu'on n'en a pas retrouvé de traces dans l'Hellespont. Ce peut être un indice supplémentaire pour établir l'origine du peuple des Bébryces, composante du peuplement thrace ou une des tribus des Phrygiens.

Néanmoins, la mémoire de l'existence du peuple des Bébryces est conservée de la manière la plus forte dans le domaine religieux, notamment à Lampsaque, où le dieu Priape est honoré avec l'épiclèse « bébrykès », Priape le Bébryce. C'est l'origine du dieu et l'étymologie de son nom, qui permettent de faire un lien entre les deux composantes. Le dieu est appelé $\text{P}\rho\text{i}\alpha\text{p}\epsilon\text{s}$ dans sa forme de la koinè mais aussi sous les formes ioniennes courantes dans l'Hellespont : $\text{P}\rho\text{i}\alpha\text{p}\epsilon\text{s}$ et $\text{P}\rho\text{i}\alpha\text{p}\epsilon\text{s}$. Ce nom n'est pas d'origine grecque et passe pour avoir désigné d'abord une ancienne divinité des Bébryces²⁴. C'était la personnification de la puissance génitrice dans la mythologie grecque et romaine, représentée par un homme au phallus dressé.

Le centre du culte de Priape est incontestablement placé dans la cité de Lampsaque, au débouché nord du détroit de l'Hellespont, du côté asiatique au cœur du territoire des Bébryces. Lampsake, fille du roi des Bébryces, serait l'éponyme de la ville, selon Charon de Lampsaque. La cité a conservé son nom à travers les âges, puisqu'elle se nomme actuellement Lâpseki. Dans la cité, le dieu avait une importance considérable. Il passait tour à tour, selon les sources, pour un fils de Dionysos et d'Aphrodite²⁵ ou pour un fils de la nymphe Chione²⁶. Son succès grandissant, on a

²³ E. C. Haspels, *The Highlands of Phrygia*, 1, Princeton Univ. Press, 1971, n° 140, cité dans le *Bulletin Epigraphique*, 1972, n° 471 et fig. 637. L'auteur n'a pas relevé dans son commentaire la rareté du nom Bébryx.

²⁴ Parmi l'importante bibliographie sur le dieu Priape, voir notamment Jessen, dans Roscher, *op. cit.*, III, 1897-1909, s.v. Priapos, col. 2967 *sqq.* ; H. Herter, *RE*, XXII, 2, 1994, s.v. « Priapos », cols. 1914-1942 ; F. Cumont, dans Daremberg, Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, IV, s.v. « Priapus », p. 645-647 ; H. Herter, *De Priapo*, Giessen, 1932, 334 p. et Wolf-Rüdiger Megov, *LIMC*, VIII, 1, 1997, s.v. Priapos, p. 1028-1044.

²⁵ Stéphanos Byz., s.v. $\text{P}\rho\text{i}\alpha\text{p}\epsilon\text{s}$: « les Lampsacéniens l'honorent plus que les autres dieux, parce qu'ils disent qu'il est le fils de Dionysos et d'Aphrodite » ; Diodore, IV, 6, 1 : « les Anciens se souviennent dans leurs mythes que Priape était le fils de Dionysos et d'Aphrodite ».

²⁶ Schol. Theokr., I, 21, ou Dione (Schol. Lucien, *Iupp. Trag.* 6) ou Perkote (Hesych. s.v. Priepidos)

assimilé Priape à Dionysos lui-même²⁷. Lampsaque est pour tous les auteurs littéraires grecs et romains le cadre des fables concernant Priapos²⁸. Il est cependant difficile de connaître exactement les fonctions du dieu dans la cité.

L'importance économique et stratégique de Lampsaque dans l'Helléspont²⁹ contraste fortement avec le petit nombre de documents épigraphiques qui s'y rapportent. Le corpus des inscriptions de Lampsaque, publié en 1978 dans la série des *Inscriptionen griechischer Städte aus Kleinasien*, n'inclut que sept décrets de la cité et trente-quatre inscriptions ou fragments d'inscriptions en tout. Parmi ces documents, le dieu apparaît une fois dans un décret, à une place exceptionnelle. Dans un décret de proxénie pour Dionysodoros de Thasos, daté du premier tiers du I^{er} siècle avant notre ère, le dieu Priape possède la fonction de prytane éponyme, Ἰσσοῦ ἐπὶ Πριάπῳ ἐπὶ ἁπλοῦ ἐπιπρὸς ὀνόματι Πριάπῳ « sous la prytanie de Priape épiphane », tout comme Aphrodite l'année suivante,

Ἰσσοῦ ἐπὶ Ἀφροδίτῃ ἐπὶ ἁπλοῦ ἐπιπρὸς ὀνόματι Ἀφροδίτῃ ἐπὶ ἁπλοῦ ἐπιπρὸς ὀνόματι Πριάπῳ dans un autre décret gravé avec celui pour Dionysodoros³⁰. C'est le seul cas connu pour Priape, mais les exemples de dieux éponymes sont nombreux dans les cités grecques, tout en restant exceptionnels dans la vie institutionnelle de la *polis*. L. Robert avait relevé d'autres exemples d'éponymie divine, parmi lesquels quelques cas portent sur la région des Détroits³¹. A Byzance, les éponymies des dieux sont nombreuses à l'époque impériale, et on a relevé deux attestations d'éponymie à Cyzique³².

Dater l'apparition du culte de Priape à Lampsaque pose problème. Les sources à notre disposition ne mentionnent le culte de Priape qu'à partir du IV^e siècle³³. On peut relever les signes de l'importance croissante qu'il prend à partir de la fin du III^e ou au II^e siècle av. J.C., alors qu'on choisit de représenter le dieu sur les monnaies civiques. Le dieu est issu des Bébryces, comme nous l'avons montré, et il faut certainement considérer que le culte de Priape dans la ville remonte à une époque plus haute. L'apparition des premières monnaies au

²⁷ Athénée, *Deipnosophistes* I, 54, b : Ἰσσοῦ ἐπὶ Πριάπῳ ἐπὶ ἁπλοῦ ἐπιπρὸς ὀνόματι Πριάπῳ « on honore à Lampsaque le dieu Priape, qui est le même que Dionysos » ; trad. A.M. Desrousseau, 1956. Lucien, *Dialogue des dieux*, 3, met en scène Dionysos racontant à Apollon qu'il avait été invité par Priapos dans la cité de Lampsaque.

²⁸ Ovide, *Tristes*, I, 10, 26 : *et te, ruricola Lampsace tuta deo*, « vers toi, Lampsaque, protégée du dieu champêtre », trad. J. André, 1987; voir E.M. O'Connor, *Symbolum Salacitadis. A Study of the God Priapus as a Literary Character*, 1989.

²⁹ Lampsaque paie chaque année 12 talents aux Athéniens dans le cadre du phoros de la Ligue de Délos. Cette somme la place parmi les principales cités tributaires.

³⁰ P. Frisch, *Die Inscriptionen von Lampsakos*, IK n° 6, Bonn, 1978. texte n° 7, l. 9 et 27, avec commentaire de l'éponymie divine p. 47-48. L'auteur met en relation le recours à l'éponymie divine, deux années consécutives avec les difficultés financières rencontrées par la cité de Lampsaque au temps des guerres de Mithridate. R. Herter, *RE, s.v. Priapus*, 1954, col. 1913, évoquait un homme s'appelant ici Priapos. C'est sûrement une erreur, puisqu'on n'a relevé aucun homonyme du dieu dans la documentation épigraphique jusqu'à présent.

³¹ L. Robert, *Hellenica*, II, p. 50-64.

³² A. Lájar, *Die Inscriptionen von Byzantion* (IK 58), pour les dieux assurant la fonction de hiéromnamôn à Byzance, n° 19 (Zeus Sarapis), n° 32 (Déméter), n° 33 (Héra), n° 34 (Némésis), n° 35 (Niké) ; J. et L. Robert, « Téos et Kyrbissos », *Journal des Savants*, 1976, p. 234, ont publié une dédicace à Apollon citharède et Asclépios par un phourarque de Cyzique à sa sortie de charge, Κυζίκου ἐπὶ Ἀσκληπίῳ ἐπὶ ἁπλοῦ ἐπιπρὸς ὀνόματι Πριάπῳ « l'année où Zeus était hipparque » ; voir aussi *OGI 748*, du début du III^e siècle av. J.-C.

³³ A cette époque, Priape est déjà l'objet du titre d'une comédie de l'Athénien Xénarchos ; voir R. Kassel, C. Austin, *Poetae Comici Graeci*, 1983, VII, p. 799, fr. 10. Pour le III^e siècle, on connaît Théocrite, *Idylle*, I, 21 : « ici, sous l'orme asseyons-nous vis-à-vis de Priape et des fontaines » et la mention par Strabon, VIII, 6, 24 de l'existence des Ἰσσοῦ ἐπὶ Πριάπῳ de d'Euphronios, un poète et grammairien alexandrin, contemporain de Théocrite, qui aurait inventé pour cette œuvre le mètre priapique.

type de Priape à l'époque hellénistique témoigne du succès du culte et permet son développement hors de la région³⁴.

Priape a certainement été considéré comme une divinité importante à Lampsaque à la fin de la période hellénistique, puisque c'est son effigie ou le dieu debout, parfois dans son temple, qu'on retrouve sur une partie des monnaies de la cité. Ce monnayage est frappé depuis la première moitié du II^e siècle av. J.-C., jusqu'au temps de Caracalla et de Gallien³⁵. Les monnaies au type de Priape prennent place dans une tradition d'émissions de monnaies par la cité de Lampsaque³⁶. Celle-ci est connue pour la qualité de ses statères en électrum, un alliage d'or et d'argent, frappés entre 500 et 330 environ, au type de la protomé de Pégase. Lampsaque a aussi frappé des monnaies d'or et d'argent, dont les types divins variaient. On a conservé des statères en or représentant Zeus, Dionysos, Héraclès, Aphrodite, Déméter, Hélios, une tête de Nikè, de Ménade ou de Cabire. Ici, comme dans le cas du monnayage en électrum de Cyzique, les types sont très nombreux, peut-être en relation avec le choix des magistrats monétaires responsables des frappes dans l'atelier³⁷. Vers 330, le monnayage autonome de la cité cesse et Lampsaque devient un des ateliers monétaires d'Alexandre le Grand. Les monnaies d'Alexandre sont frappées au moins jusqu'en 301. Le III^e siècle constitue pour la cité une période de soumission aux diadoques, dans laquelle Lampsaque frappe des drachmes et des tétradrachmes au type d'Alexandre³⁸. Il faut attendre le siècle suivant pour voir réapparaître un monnayage autonome à Lampsaque. Il s'agit d'une frappe de tétradrachmes de très bonne qualité comme à Cyzique, Abydos, Ilion et Alexandrie de Troade à la même époque.

On doit s'interroger sur un paradoxe relevé dans l'évolution du monnayage de Lampsaque. La plupart des dieux grecs sont représentés sur les statères d'or du IV^e siècle, mais Priape n'y apparaît jamais. Or, c'est le portrait de ce dieu qui devient un type important à partir du II^e siècle avant notre ère. Pourquoi un tel choix ?

On peut considérer que Lampsaque, comme les autres cités d'Asie Mineure qui ont aidé les Romains, a bénéficié de l'autonomie. Le changement du type de la cité sur les monnaies serait-il alors la marque d'un changement de statut institutionnel ? La cité serait donc revenue à un culte local de Priape pour montrer son indépendance par rapport aux autres cités et aux types d'Alexandre et d'Héraclès encore très répandus dans le monnayage. Cette hypothèse n'est pas encore démontrable, dans l'état actuel de notre documentation.

Cependant, le type de Priape n'est pas exclusif sur les monnaies, et on a frappé des pièces portant la tête de Déméter ou celle d'Apollon³⁹. La frappe se poursuit avec les mêmes types à l'époque impériale, d'Auguste à Gallien, et le nombre des monnaies au type de Priape conservées est important.

³⁴ IG, XIV, 102 : une inscription, qui proviendrait de la région de Rome (G. Kaibel la classe parmi les inscriptions douteuses), porte sur la base d'une statue d'un dieu ithyphallique: □□_>□□ℓ□ □_◊h>fl_□□ h<◊>□ℓ↳ ◊ ℓ◊◊_◊◊□_...◊◊ ◊Ý◊_◊_◊_□↳_ ↳□ ◊Ý◊◊_◊↳_ _□_◊◊ ... ↳◊↳↳↳ /h◊\◊◊ ◊◊◊◊◊_↳, « la communauté des Lampsacéniens au dieu ithyphallique, porteur de massue, le protecteur des jardins et le châtier des voleurs, en remerciement de son dévouement et de sa bienveillance ». Kaibel a considéré qu'il s'agissait ici d'une dédicace à Hermès, mais les fonctions du dieu, protecteur des jardins, sont connues pour Priape à Lampsaque. Aussi, il nous semble préférable de proposer que la communauté de Lampsaque a réalisé cette dédicace pour son dieu protecteur local, Priape.

³⁵ A. Baldwin-Brett, « Lampsakos : The Gold Stater, Silver and Bronze Coinages », *AJN*, 53, 1919, p. 1-77, New York, édité en volume indépendant en 1924. Pour les tétradrachmes d'argent au type de la tête de Priape, voir pl. VIII, 1-6 ; pour les pièces de bronze, pl. X, 2-7. L'auteur considérait que le changement de type sur les tétradrachmes d'argent de la cité correspondait à son autonomie après 188.

³⁶ A. Baldwin-Brett, *The Electrum of Lampsakos*, Suppl. à *American Journal of Numismatics*, 1914, 34 p.; H. Gaebler, « Die Silberprägung von Lampsakos », *Nomisma*, XII, 1923, p. 1-33.

³⁷ Voir B. Head, *Historia numorum*, Londres, 1911, p. 530. Les photographies de ces monnaies figurent en couleur dans le livre de K. Jenkins, *Monnaies grecques*, Paris, 1972, n° 292-297.

³⁸ A. Bellinger, *Essays on the Coinage of Alexander the Great*, Numismatic Studies, 11, American Numismatic Studies, New York, 1963 ; M. Thompson, *Alexander's Drachm Mints II : Lampsacus and Abydos*, Numismatic Studies n° 19, American Numismatic Society, 1991, 77 p., 34 pl..

³⁹ Head, *op. cit.* ; Wroth, *British Museum Catalogue of the greek Coins, Mysia, s.v. Lampsacus*, N°s 68-72.

Le dieu est alors représenté au revers, laissant l'effigie de l'empereur sur le droit⁴⁰. On remarque alors des variantes dans la représentation du dieu, parfois son visage seul, souvent le dieu debout représenté entièrement, sous sa forme réelle ou comme une statue placée sur une base⁴¹. Enfin, on a représenté Priape à l'intérieur de son temple hexastyle⁴².

Les attributs du dieu Priape dans la cité de Lampsaque sont multiples. On lui a attribué davantage de caractéristiques encore sous l'empire romain, notamment au I^{er} siècle, qui correspond à l'apogée de son culte autour de la Méditerranée. On a retrouvé de très nombreuses représentations du dieu, dans la statuaire ou plus rarement sur des céramiques. A l'origine, Priape est conçu et représenté comme un phallus anthropomorphe. L'art s'efforce ensuite de dissimuler plus ou moins ce caractère, sous des vêtements⁴³. Mais c'est bien ce symbole de la virilité qui permet aisément de distinguer Priape des autres représentations de divinités.

Priape est avant tout à Lampsaque une divinité rustique, honorée par les bergers et les cultivateurs, qui assure la fertilité des champs et la fécondité des troupeaux. D'après les auteurs latins de l'époque impériale et le genre littéraire des recueils de *Priapeia*, inspiré par des poèmes de l'époque alexandrine, et qui plait beaucoup à ce moment, les statues représentant le dieu, en bois à peine dégrossi dans lesquelles était seulement sculpté un phallus, étaient nombreuses au milieu des jardins, des vergers, des vignes pour fertiliser la récolte. Virgile fait ainsi parler Thyrsis dans les *Bucoliques* : *sinum lactis et haec te liba, Priape, quotannis exspectare sat est : custos es pauperis horti. Nunc te marmoreum pro tempore fecimus ; at tu, si fetura gregem suppleuerit, aureus esto*, « une jatte de lait et des gâteaux, Priape, voilà tout ce que, chaque année, tu peux attendre : tu es le gardien d'un pauvre jardin. Jusqu'à présent, nous t'avons, selon nos moyens, figuré dans le marbre ; mais si les naissances repeuplent notre troupeau, je veux que tu sois d'or »⁴⁴. Virgile écrit même : *Inuitent croceis halantes floribus horti et custos furum atque auium cum falce saligna Hellespontiacci seruet tutela Priapi. Ipse thymum pinosque ferens de montibus altis, tecta serat late circum, cui talia curae, ipse labore manum duro terat, ipse feracis figat humo plantas et amicos inriget imbris*, « Que de jardins embaumés de fleurs safranées les attirent (les essaims) et que, les gardant des voleurs et des oiseaux avec sa faux en bois de saule, Priape, dieu de l'Hellespont, assure leur protection. Qu'il rapporte lui-même des hautes montagnes le thym et les pins, pour en faire de larges plantations autour des ruches, celui qui prend à cœur de tels soins ; qu'il use lui-même sa main à ce dur labeur ; qu'il enfonce lui-même en terre les plants fertiles et les arrose de pluies amies »⁴⁵. Les historiens se sont interrogés sur la fonction de Priapos, qui garde les récoltes contre les voleurs. S'agit-il d'un dieu punisseur ? Les propos de Virgile doivent être complétés par un passage d'Horace, dans lequel le poète évoque une statue taillée dans un tronc de figuier, représentant Priapos écartant les voleurs de sa main droite tandis qu'un roseau fixé au sommet de sa tête effraie les oiseaux importuns⁴⁶. Que tient le dieu dans sa main droite ? Horace ne le dit pas. Selon E. de Saint-Denys, il s'agit d'une

⁴⁰ A. Burnett, M. Amandry, P. P. Ripollès, *Roman Provincial Coinage*, I, n° 2274 à 2276, sous Auguste (Priape debout), n° 2280, sous Caligula (tête de Priape), II, n° 890, sous Domitien (statue de Priape).

⁴¹ E. Babelon, *col. Waddington*, n° 894 : 895 : Hadrien (tête de Priape), 896 : Marc Aurèle (statue), 898 : Septime Sévère (tête), 902 : Sévère Alexandre (statue), 904 : Gallien (statue) : *SNG von Aulock* n° 1309, statue de Priape avec thyrses et canthare sur une monnaie de Decius (249-251) ; *SNG Copenhagen*, n° 236 : Trajan (buste de Priape), 237 : Hadrien (Priape debout avec thyrses et canthare), 244 : Valérien (Priape tenant un thyrses et un canthare au-dessus du feu d'un autel).

⁴² Wroth, n° 88 (Philippe I).

⁴³ W. R. Megow, *LIMC*, s.v. Priapos, pour les nombreuses illustrations issues de tout le monde méditerranéen.

⁴⁴ Virgile, *Bucoliques*, VII, 33-36 ; trad. E. de Saint-Denys, CUF, 1992.

⁴⁵ Virgile, *Géorgiques*, IV, 109-115, trad. E. de Saint-Denys, CUF, 1995 ; voir aussi *Priapeia*, 61, 63, 85.

⁴⁶ Horace, *Saturnales*, I, 8, 1-7

faux de saule, qui sert donc d'épouvantail, et non d'instrument de châtement contre les voleurs⁴⁷.

Ovide rappelle à son tour la fonction protectrice de Priape « parure et défense des jardins ». Mais il ajoute un renseignement important pour le culte ancien du dieu : « l'âne à son tour est sacrifié au gardien ithyphallique du domaine rural ; la raison en est à vrai dire inconvenante, mais elle convient à la nature du dieu »⁴⁸. Plus loin, il raconte l'anecdote de la séduction de la nymphe Lotis par Priape, qui s'approche d'elle alors qu'elle dort sous un arbre. Mais l'âne qui l'accompagnait se met à braire et la nymphe s'enfuit. Sous l'effet de la colère, Priape tue l'âne. « Depuis, l'âne est la victime favorite du dieu de l'Hellespont »⁴⁹.

Le succès de Priape est donc dû autant à son existence dans la *polis* de Lampsaque qu'à un culte « privé », dont témoignent les statues protectrices réalisées par les paysans. Priape est aussi assimilé à un dieu bénéfique, guérisseur. Ainsi, dans une inscription de Théra, le dieu est dit $\dots \rightarrow \text{Priap} \rightarrow \text{h} \blacklozenge \text{fl}$ et il apporte la richesse comme la santé⁵⁰. En Italie, où il paraît s'être confondu avec une divinité indigène, Mutunus Tutunus, son culte fut adopté par les fidèles des mystères qui cherchaient le moyen d'arriver à la vie éternelle et le secret de la vie naissant de la mort. Il assure aussi la fertilité des couples⁵¹.

Peu à peu, semble-t-il, Priape, divinité de Lampsaque, est devenu le dieu de l'Hellespont. Virgile écrit : *Hellespontiaci servet tutela Priapi*, « Priape, dieu de l'Hellespont »⁵². Ce glissement géographique est très net dans les épithètes de Priape conservées par la littérature du temps d'Auguste, quand la dévotion à Priape, mise en parallèle avec celle pour Dionysos et Pan, était la plus forte. Il convient de s'interroger sur ce lien géographique. D'autres cités de l'Hellespont honorent-elles Priape, comme à Lampsaque ? Priape est-il le seul dieu protecteur des espaces maritimes de l'Hellespont ?

On dispose d'indices de la présence de Priape dans les autres cités des Détroits. Commençons avec la cité de Priapos, qui est un cas rare d'homonymie absolue entre le nom d'un dieu et le nom de la cité. La *polis* de Priapos se situe en Mysie sur l'emplacement de l'actuelle ville turque de Karabiga, dans une baie de la plaine d'Adrastéia à l'est de la cité grecque de Parion, qui est au débouché du détroit de l'Hellespont⁵³. Parion aurait été fondée en 709, alors que Priapos fut installée vers 675 par les Milésiens, sous le règne de Gygès, le roi des Lydiens⁵⁴. Strabon, dans sa description des rivages de la Mysie, nous a laissé quelques phrases sur la fondation de Priapos :

⁴⁷ E. de Saint-Denys, « Notes sur le livre IV des *Géorgiques* », *REL*, p. 196-199 sur la faux de Priape, épouvantail pour les maraudeurs et les oiseaux. L'auteur s'appuie sur Tibulle, I, 1, 17-18, *Priapea*, 63, 9 (un bâton), Virgile, *Copa*, v. 23-24 (une faux) et Columelle, X, 31-34 (une faux de saule). Pour Martial, pièce VI, 49 ; VI, 73 ; VIII, 40, Priape est taillé dans un bois de Cyprès.

⁴⁸ Ovide, *Fastes*, I, 411 trad. H. Le Bonniec, 1990.

⁴⁹ Cette anecdote est répétée au livre VI, mais la tentatrice est alors Vesta.

⁵⁰ *IG XII*, 3, 421c dédicace par Artémidôros d'un autel sculpté dans le rocher même, à de nombreuses divinités, dont Priape: $\| _ \square \rightarrow \leftarrow _ \circ _ \text{ } \dots \rightarrow \text{Priap} \rightarrow \text{h} \blacklozenge \text{fl} _ \leftarrow _ \text{ } _ \square \rightarrow _ \square _ \circ _ \text{ } _ \mathbb{R} _ \blacklozenge$, « Priape de Lampsaque, qui apporte pour toujours la richesse ».

⁵¹ La représentation dominante de Priape est alors celle d'un personnage debout, portant au menton une barbe clairsemée, la tête entourée d'un linge, comme une femme, vêtu d'une longue robe orientale, qui, retroussée par-devant, contient dans ses plis une masse débordante de fleurs et de fruits, enfant qui soulève la robe (priapisme ou phallus apparent) ; voir *LIMC* et Daremberg, Saglio, fig. 5797, bronze trouvé à Bonn, fig. 5798, statue de marbre du musée de Vienne. Le type est sans doute emprunté à un sculpteur de l'époque alexandrine.

⁵² Virgile, *Géorgiques*, IV, 111. Voir aussi avec le surnom d'Hellespontiacus, Ovide, *Fastes*, I, 440 ; Petron., *Sat.*, 139, 12 ; Catulle, fr. 1.

⁵³ Voir la notice historique consacrée à Priapos par A. Avram, « The Propontic Coast of Asia Minor », M. H. Hansen, T. H. Nielsen, (éds.), *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, Oxford University Press, 2004, n° 758, p. 992.

⁵⁴ Eusèbe de Césarée, *Chroniques*, éd. Helm, 91b.

||_□_→_<_○_ ⇔ Q...□_ <fl_ℓ_ Q<□_ □_→_ℓ_□_...|_ |_→_□_ ℓ_□_||_◆~ _□_..._→_ ○_⇔_ ○_□_ →_Z_◆ :_ℓ_h
 □..._◆_ →_→_□_◆_□_ ○_□_<_○_ →_□_

⇔ Abudon ka □ Prokflnnhson sun □ kisan kat □ tin a Ýtin kairfln, o □ dZ Kuzikhn □ n~ Qp □ numow d ⇔ Qst □ toŠ Pri □ pou timvmRnou par ⇔ a Ýto □ w ktl.

○_□_..._○_ _○_ ℓℝ_•_○_□_→_□_ λ_○_◆_□_..._○_ →_□_ ◆_□_→_h_..._1_◆_ □_○_1_◆_ 3_..._→_h_□_◆_..._◆_ Q<□_ _1_..._□_ □_◆_ →_Ý_..._1_◆_ _□_◆_ □_◆_□_□_<_◆_□_ « Priapos est une cité sur la mer et un port ; certains disent qu'elle a été fondée par les Milésiens, qui ont colonisé à la même époque Abydos et Proconnèse, alors que d'autres disent qu'elle a été fondée par les Cyzicéniens. On l'a nommée d'après Priape, qui était honoré là (...) ; les habitants ont senti le besoin de lui instaurer un culte car le dieu était fils de Dionysos et d'une nymphe »⁵⁵. On le voit, le géographe connaît les légendes de fondation de Priapos, mais il ne développe pas les caractéristiques du site géographique retenu, sans doute parce qu'il ne s'est jamais rendu sur place. Strabon a recours à la filiation mythologique du dieu pour expliquer la présence d'un culte dans la cité. En réalité, le territoire de la cité de Priapos est voisin de ceux de Lampsaque et de Parion et non loin de Cyzique, qui aurait participé à sa fondation⁵⁶. La date de 675 retenue pour la fondation de Priapos est une preuve décisive de l'ancienneté du culte de Priape dans la région des Détroits.

Lampsaque, nous l'avons dit, mais aussi Parion et Cyzique font place à Priape dans leur panthéon local. Le culte de Priape à Parion est assez bien documenté. Le dieu porte d'ailleurs dans la cité l'épiclèse de Parianos, ||_→_..._→_◆_fl_~_ Q_○_ Q<□_□_ℝ_..._○_ ||_□_→_<_○_..._□_ Les habitants de Parion n'ont cependant pas inclus Priape dans les types choisis pour leur monnayage. Parion utilise la tête de gorgone et un taureau paissant sur ses monnayages à l'époque classique. Les types ne se diversifient qu'au III^e siècle ⁵⁸. Sur le territoire de Cyzique ou de Daskyleion, on a retrouvé une stèle hellénistique portant le nom féminin ||_..._h_<□_○_..._ ⇔ ·.ℓ_..._→_<_○_□_..._○_..._□_. Cette épitaphe pour Priépis donne, à notre connaissance un nouveau nom théophore, tiré de Priape.

L'analyse de la documentation littéraire et épigraphique montre clairement le lien entre le culte de Priapos, la mer et les marins. Le dieu est souvent invoqué comme protecteur des marins face aux tempêtes et aux vents contraires nombreux dans les Détroits. Antiphilos de Byzance, un auteur du I^{er} siècle après J.-C., évoque le dieu des ports, ℓ_□_→_□_◆_□_..._→_..._, qu'on reconnaît comme Priape⁶⁰. On repère d'autres mentions de Priape comme dieu protecteur de la navigation. Une épigramme d'Archias invoque Priape, dieu des marins, qui protège le Bosphore de Thrace :

⁵⁵ Strabon, XIII, 1, 12 ; passage commenté par W. Leaf, *Strabo on the Troad*, Cambridge, 1923, p. 73-76.

⁵⁶ Nous avons peu d'éléments sur l'histoire de la cité de Priapos. Elle ne paie que 500 drachmes de phoros au sein de la Ligue de Délos (*IG I³ 266.I.18*), alors que Parion fournit 1 talent et Cyzique 9 talents. Son monnayage ne débute qu'au II^e siècle av. J.-C., uniquement pour du bronze. On peut supposer que la petite cité a été rapidement placée, au début de la période hellénistique, sous la dépendance de sa voisine Cyzique. A l'époque impériale, de nombreux documents de cette région attestent qu'elle a été englobée dans la colonie romaine de Parion.

⁵⁷ Hésychius, s.v. ||_→_..._→_◆_fl_□_

⁵⁸ *SNG Copenhagen*, n^{os} 256-267 pour les types de Parion au gorgoneion et au taureau. Les n^{os} 268 à 279 présentent les têtes d'Athéna casquée, d'Artémis ou de Méduse. La petite cité de Priapos n'a frappé monnaie qu'en bronze, à partir du II^e siècle, avec des types représentant la tête de Dionysos, d'Apollon, d'Artémis ou de Déméter, mais jamais de manière claire de tête de Priapos (n^o 10, homme barbu en contremarque sur un type ancien, attribution à Priapos incertaine). Voir Wroth, *BMC Mysia*, p. 176-177.

⁵⁹ M.L. Cremer, « Hellenistisch-römische Grabstelen im nordwestlichen Kleinasien », vol. 1, *Mysien*, *Asia Minor Studien*, 9, 1991, KM4= *IK Kyzikos* I, n^o 146

⁶⁰ *Ant. Pal.*, X, 17, avec le commentaire de L. Robert, « Un voyage d'Antiphilos de Byzance. Anthologie palatine, X, 17. Géographie antique et Byzantine », *Journal des Savants*, 1979, p. 257-294, surtout p. 263-264.

« sur cet écueil battu des flots les marins m'ont placé, moi Priape, comme gardien du détroit de Thrace »⁶¹. Une autre épigramme de Léonidas de Tarente explique que Priape commande la reprise de la navigation au printemps : « ceux-ci (les vents favorables), ô homme, moi Priape, le dieu du port, je les décide pour que tu puisses naviguer, cherchant toutes sortes de commerce ».

Enfin, le lien entre le dieu et la pêche est assuré à la fois par la littérature et l'épigraphie. C'est le dieu qui permet une bonne pêche. De nombreux passages conservés dans l'*Anthologie Palatine* l'attestent⁶³. On relèvera particulièrement la mention de sacrifices de poissons à Priape chez Théaitéros le Scholastique

« marin, cuis sur l'autel de Priapos, le seigneur des profondeurs et celui qui procure un bon abri, un scare, un poisson-perroquet, un poulpe ou un mullet rouge »⁶⁵. Un curieux relief découvert à Gallipoli, l'ancienne Kallipolis, en Chersonèse de Thrace face à Lampsaque, a livré une scène de sacrifice au dieu Priapos. La pierre, qui est un bloc de marbre ayant servi de piédestal à une statue, porte une inscription surmontée d'un bas-relief figurant Priapos debout ; près du dieu est un autel sur lequel on distingue un poisson ; du côté opposé, on remarque un dauphin et un thyrses orné de bandelettes⁶⁶. L. Robert considère que la pierre a voyagé et qu'il faut l'attribuer à Parion, car l'éponyme est le prêtre de César, fondateur de la Colonia Julia Pariana, comme l'attestent les monnaies. Parion n'est pas loin de Gallipoli, de l'autre côté des Dardanelles. Ce bas-relief présente le sacrifice d'un poisson, par un groupe de pêcheurs. C'est peut-être une dédicace d'une société de pêche ayant affermé la pêche des thons et des scombres. Ses propos sont atténués dans le compte rendu qu'il fait de son article pour le *Bulletin épigraphique* : « la représentation de Priape au sommet de la stèle de Gallipoli ne vient pas seulement de ce que Priape est le dieu des pêcheurs mais de ce qu'il est un grand dieu de Parion »⁶⁷.

C'est aussi par l'intermédiaire de la mer et des marins que le culte de Priapos s'est diffusé en mer Egée. On le retrouve honoré par des particuliers à Thasos⁶⁸, Lesbos⁶⁹, Théra⁷⁰ et dans bien d'autres cités⁷¹.

⁶¹ *Anth. Pal.*, X, 7, et plus loin, le dieu amène du « doux zéphir », trad. L. Robert, *J. des Savants*, 1976, p. 264.

⁶² *Anth. Pal.*, X, 1.

⁶³ *Anth. Pal.*, VI, pour des épigrammes votives de remerciement pour un sauvetage (n° 33), pour une bonne pêche (n° 89), des dédicaces de matériel de pêche de marins âgés (n° 192-193) à Priape, dieu des rivages, Voir aussi *Ant. Pal.*, X, 9, épigramme anonyme dans laquelle Priapos demande aux pêcheurs de l'honorer en lui offrant des fruits, pour bénéficier d'une bonne pêche.

⁶⁴ *Ant. Pal.*, X, 16, v. 11. Voir aussi pour le sacrifice de poissons, *Ant. Pal.*, X, 14, Agathias le Scholastique : « sur les autels de Priapos du port seuls grillent rouges un scombres ou un thon ».

⁶⁵ Pour les noms de poissons en grec, voir D'Arcy W. Thompson, *A Glossary of Greek fishes*, 1947 et J. Dumont, « La pêche du thon à Byzance à l'époque hellénistique », *Revue des Etudes Anciennes*, 78, 1976, p. 96-119.

⁶⁶ A. Dumont, *BCH*, I, 1877, p. 410; Herter, *De Priapo*, 1932, p. 217. L. Robert, *Hellenica*, IX, p. 80-94, pour une nouvelle édition avec appareil critique de l'inscription placée depuis au musée de Smyrne. Attribution à Parion par P. Frisch, *I. von Parion*, n° 5.

⁶⁷ J. et L. Robert, *BE*, 1951, n° 189.

⁶⁸ *BE*, 1966, n° 37 : un « Priape rustique et non un Hermès selon F. Salviat, *BCH*, 1964, p. 491-495, sur un timbre amphorique de Thasos publié par Bon, *Timbres amphoriques de Thasos*, n° 396, 1330, 1693, 1043).

⁶⁹ Petrone, *Satyrikon*, 133,3 : allusion à Priape « compagnon des Nymphes et de Bacchus, toi que la belle Dioné donna pour dieu aux forêts somptueuses, qui règnent sur Lesbos la glorieuse et la verte Thasos ».

⁷⁰ *IG*, XII, 3, 422.

⁷¹ Dédicace à Priape par Nicasagoras de Néandria, datée du V^e-IV^e siècle (*SEG*, XLIV, 987), épigramme funéraire d'Halicarnasse (*SEG*, XXVIII, 840) dans laquelle Priape est le gardien des autels et des

utile, non seulement dans l'Hellespont, mais aussi en Propontide et dans le détroit du Bosphore. L'explication de l'absence de Priapos dans les régions au nord et à l'ouest de Cyzique vient peut-être de la présence d'autres divinités protectrices de la navigation dans les Détroits. Dans cette hypothèse, les divinités concernées seraient issues du panthéon local d'autres cités, qui tentent alors de conserver leurs croyances particulières, face à la concurrence du culte de Priapos, originaire du sud des Détroits. On peut immédiatement penser aux cités du Bosphore, Byzance et Chalcédoine, qui honorent Zeus Ourios et le héros Stomianos.

Précisons la localisation des cultes. Zeus Ourios est bien connu pour la région des Détroits. De nombreuses sources littéraires ont rappelé l'existence d'un autel des douze dieux, fondé sur la côte asiatique du Bosphore. Les sources les plus anciennes évoquent juste un $\square\bigcirc_{\perp}\text{fl}\blacklozenge$, sans culte particulier : L'origine du $\Rightarrow\bigcap\bigcirc_{\perp}\blacklozenge$ \dots $\square\rightarrow\ell$ $\hbar\bigcirc_{\circ}\blacklozenge\square_{\perp}\blacklozenge$ et l'identité de ses fondateurs sont encore discutées par les historiens, qui s'appuient sur des sources aux informations divergentes. Le réexamen de ce dossier n'est pas l'objet de ce travail, et nous nous contenterons de donner les principaux points de la discussion⁷⁹. Le *hieron* de Chalcédoine est mentionné par Hérodote et Démosthène, puis par un grand nombre d'auteurs jusqu'à la fin de la période romaine⁸⁰. On peut considérer qu'il n'a été laissé à l'abandon qu'à ce moment. Les fondateurs en sont Phrixos, le détenteur de la toison d'or, ou son fils Argos ou bien les Argonautes, lors de leur navigation vers la Colchide. L'attribution de la fondation aux Argonautes provient du récit d'Apollonios de Rhodes et elle a eu un grand succès depuis lors.

Selon Hérodote, le sanctuaire est consacré aux douze dieux, à Poséidon et à Zeus Ourios, alors que Ptolémée, dans sa *Géographie*, évoque un culte uniquement dédié à Artémis⁸¹. Le sanctuaire est vraisemblablement placé au niveau du dernier resserrement du Bosphore avant le Pont-Euxin. Il est généralement localisé à Hiéron, sur la côte asiatique à 7 ou 8 kilomètres de l'entrée du Pont⁸². Polybe indique que « *cette ville est située en Asie et elle est éloignée de douze stades de l'Europe et du Sarapeion de Thrace, qui est juste en face* ». Cette position stratégique sert de point de repère pour les géographes⁸³.

F. Vian a bien montré l'intérêt de ce sanctuaire pour les cités des Détroits. Situé sur le territoire de Chalcédoine, le *hieron* a excité les convoitises. Les voisins Byzantins auraient, au cours de l'époque hellénistique, mis en place, sur leur territoire de la côte européenne un $\Rightarrow\bigcap\bigcirc_{\perp}\blacklozenge$ \dots $\square\rightarrow\ell$ \blacklozenge \dots $\square_{\perp}\blacklozenge$, où Polybe signale la présence d'un Sarapeion. Denys de Byzance assure que c'est là que Jason aurait prié les Douze Dieux⁸⁴. La rivalité entre Byzance et Chalcédoine pour la maîtrise des mythes afférents au Bosphore se matérialise par l'existence de nombreux lieux aux noms identiques de part et d'autre du détroit, ainsi que par l'apparition de nouvelles légendes prenant place sur la côte européenne du Bosphore, pour contrebalancer le succès de la navigation des Argonautes sur la côte orientale du détroit⁸⁵.

⁷⁹ Pour compléter, voir F. Vian, « *Légendes et stations argonautiques du Bosphore*, » *Mélanges Dion*, Picard, Paris, 1974, p. 91-104 ; A. Avram, « The Propontic Coast of Asia Minor », M. H. Hansen, T. H. Nielsen (éds.), *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, Oxford University Press, 2004, n° 743, « Kalchedon », voir p. 981 pour le *hieron* sur le territoire de Chalcédoine.

⁸⁰ Hérodote, IV, 87 ; Démosthène, *Contre Leptine*, 36, parle d'un $\square\bigcirc_{\perp}\blacklozenge$ \dots $\square_{\perp}\blacklozenge$ $\square\bigcirc_{\perp}\blacklozenge$ \square

⁸¹ Ptolémée, V, 1, 2. Pour Avram, « Sanctuarul Artemidei de la Calchedon », *St. Class.*, 34-36, 1998-2000, p. 147-150, ce culte d'Artémis s'est plutôt installé au lieu-dit Phrixos, au sud de Chalcédoine.

⁸² E. Oberhummer, *RE*, III, 1899, s.v. « Bosporos », col. 751 *sqq.*, avec un carte. Cette localisation est acceptée par F. Vian, p. 93, qui donne une autre carte.

⁸³ Pseudo-Scylax, 92, dans Müller, *GGM*, I ; Strabon, XII, 3, 7 ; Arrien, *Périple du Pont-Euxin*, 12, 1.

⁸⁴ Polybe, IV, 39, 6 ; Denys de Byzance, 75, 92-93.

⁸⁵ Voir Vian, *op. cit.* principalement pour les sites de Daphné, Hestiai, les légendes du Vieillard de la Mer, de Médée.

Le culte de Zeus Ourios, attesté parmi les Douze Dieux du début semble concurrencer largement le culte ancien de Douze Dieux dans le *hieron* de l'époque tardive. Le culte de Zeus Ourios est attesté par les témoignages de Pindare, puis de Mnaséas, au III^e-II^e siècle av. notre ère⁸⁶. Pomponius Mela attribue à Jason la fondation d'un temple de Jupiter à la place de l'autel des Douze Dieux. Il faut comprendre ici un temple pour Zeus Ourios⁸⁷. Pour résumer, le culte de Zeus Ourios est bien un culte local du Bosphore, et il ne s'étend pas dans la zone cultuelle de Priape, située plus au sud. Il s'agit donc bien d'une répartition des zones géographiques entre ces deux divinités.

Il semble aussi que la localisation du culte du Héros Stomianos n'empiète pas sur les zones cultuelles des deux divinités précédentes. Le nom de ce personnage et son rattachement à la protection de la navigation ne sont pas mentionnés dans la documentation littéraire.

L'existence de cette divinité n'a été mise en exergue que par des découvertes épigraphiques.

Plus précisément, on a retrouvé une petite série de stèles portant le nom du Héros Stomianos.

Le premier à les avoir recensées et étudiées est Gustave Mendel. Il a publié une petite stèle votive au Héros Stomianos, en marbre blanc, figurant dans les collection du Musée archéologique d'Istanbul⁸⁸. Elle proviendrait de Kara Bouroun, en mer Noire, à 35 km environ à l'ouest du Bosphore, sur la cote du lac de Terkoz, l'antique Delkos. Cette stèle a été achetée en 1913 par le Musée au lieutenant de vaisseau Ahmed Rassim bey. Il s'agit d'une plaquette à fronton angulaire sans décoration, avec un champ rectangulaire portant le bas-relief du Héros cavalier s'avançant vers la droite. Le sabot relevé de l'antérieur gauche du cheval touche la face supérieure d'un petit autel placé dans l'angle droit du champ. Cette description rentre dans la norme des très nombreuses stèles représentant le « Cavalier Thrace » retrouvées dans le territoire des populations de la Thrace d'Europe⁸⁹. Notre stèle est cependant particulière, car elle présente une inscription sur le fronton : $\rightarrow \underline{\text{---}} \circ \text{---} \rightarrow \text{---} \circ \text{---} \rightarrow \text{---} \circ \text{---} \rightarrow \text{---} \circ \text{---}$ et une autre sur la base : $\lambda \circ \text{---} \circ \text{---} \text{---} \text{---} \text{---} \text{---} \text{---} \text{---} \text{---} \text{---} \text{---}$

Dans son commentaire, Mendel ajoutait : « en même temps que cette stèle, il a été apporté au musée impérial cinq fragments de plaquettes, recueillis par la même personne au même endroit et portant un relief semblable ; sur l'un d'eux (inventaire des marbres n° 2737 b), il ne reste que la tête du cavalier avec les lettres $\text{---} \text{---} \text{---} \text{---}$ (bonne gravure hellénistique, à hastes renforcées vers leur extrémité) ; sur un autre (inventaire n° 2737 c), il reste la tête et le buste du cavalier, la tête et le poitrail du cheval, avec l'inscription : $\Omega \text{---} \text{---} \text{---} \text{---}$ » L. Robert a lu : $\rightarrow \underline{\text{---}} \circ \text{---} \rightarrow \text{---} \circ \text{---} \rightarrow \text{---} \circ \text{---} \rightarrow \text{---} \circ \text{---}$; et pour l'autre $\rightarrow \underline{\text{---}} \circ \text{---} \rightarrow \text{---} \circ \text{---} \rightarrow \text{---} \circ \text{---} \rightarrow \text{---} \circ \text{---}$ Une telle découverte, sur un même site, rend possible l'hypothèse de l'existence d'un lieu de culte dédié au Héros Stomianos sur la côte occidentale de la mer Noire, non loin du Bosphore.

Quelques décennies après, d'autres découvertes sont venues renforcer cette hypothèse et ont permis de mettre en avant le rôle de cette variante du héros cavalier thrace. Un relief, trouvé sur la côte bulgare, à Ahtopol, et publié par Mihailov⁹⁰, représente le Cavalier Thrace au galop brandissant

⁸⁶ Pindare, *Pyth.* IV, 203-207, à propos du passage du Bosphore par les Argonautes : « conduits par le souffle du Notos, ils atteignirent l'embouchure de la mer inhospitalière ; là ils consacèrent un pur sanctuaire à Poséidon marin ; ils y avaient trouvé un rouge troupeau de taureaux thraces et la base d'un autel de pierre, récemment élevé », trad. A. Puech, Belles Lettres, 1977 ; Mnaséas *ap. scholie d'Eschyle, Perses*, 745.

⁸⁷ Pomponius Mela, I, 101.

⁸⁸ G. Mendel, *Catalogue des Sculptures grecques, romaines et byzantines du Musée Impérial Ottoman*, III, 1912-1914, N° 1333 (première édition) ; p. 957-958 (rééd. 1966, Rome), avec dessin.

⁸⁹ N. Dimitrova, « Inscriptions and Iconography in the Monuments of the Thracian Rider », *Hesperia*, 71/2, 2002, p. 209-229. Elle dresse un rapide catalogue des types de stèles représentant le cavalier thrace en Bulgarie, et relève les noms des héros Asklepios, Karabasmos, Aulosadas/Aulosadenos, Pyrmeroulas et Manimazos, mais elle oublie l'existence du héros Stomianos.

⁹⁰ G. Mihailov, *Inscriptiones Graecae in Bulgaria repertae*, I, 1958, n° 474, p. 195 ; dans *I.G. Bulg.*², Mihailov reprend l'inscription avec les remarques de L. Robert. K.A. Vlakov, « Stomianos. Ein thrakhischer Heros Beschützer der Schiffsbahrt », *Thracia Pontica*, II, 1985, p. 360-364, a voulu montrer que l'épithète

dédicace d'un cippe trouvé dans un petit sanctuaire de la partie haute de la ville d'Elée-Vélie⁹⁸. De même que pour Priape, le culte de Zeus Ourios s'est certainement développé grâce aux marins le long des routes de navigation en mer Egée comme en Grande Grèce.

Le culte du héros Stomianos est, quant à lui, resté très localisé, tout en se rattachant au domaine maritime. L'épithète Stomianos du Héros est certainement forgée sur le nom de lieu grec $\sigma\tau\omicron\mu\iota\alpha\varsigma$, qui signifie embouchure, bouche. On connaît des exemples d'utilisation de ce mot pour qualifier le débouché du Bosphore ou les bouches du Danube. L. Robert, qui a visité les lieux, fait remarquer que le terme de « stoma » ne peut pas s'appliquer au débouché du lac de Delkos, qui n'est pas relié à la mer, mais au débouché du Bosphore dans la mer Noire. On connaît le danger que constitue la côte ouest du débouché du Bosphore, repaire de naufrageurs sans abri sûr face aux tempêtes⁹⁹. Or, un phare moderne a été construit à l'emplacement du sanctuaire car la localité de Karaburun ressemble à l'entrée du Bosphore. Et à L. Robert de proposer qu'« on peut donc imaginer qu'en cet endroit où le phare sert de repère aux navires pour éviter la côte et trouver le détroit, il y aurait eu un sanctuaire et que le Héros ait tiré son nom de la Bouche qui s'ouvrait à 35 km de là et vers laquelle il pouvait servir de point de repère et de protection religieuse, placé à 'la Fausse Bouche'.

Plus récemment, Nezih Firatlı, du Musée d'Istanbul, a fait part de la découverte dans le quartier de Sirkeci, près de la gare centrale de la capitale turque d'un nouveau relief de cavalier thrace avec l'inscription en grec Heros Stomianos¹⁰⁰. La rareté des attestations du Héros Stomianos, trois reliefs complets et cinq fragmentaires, ainsi que leurs lieux de découverte à Ahtopol, Karaburun et Istanbul, poussent à considérer que le Héros Stomianos est une divinité protectrice de la navigation de la mer Noire vers le Bosphore, et non de la circulation maritime en général. Ce serait le héros qu'on invoquait dans le Pont Gauche et peut-être à Byzance pour être sûr d'emprunter la vraie entrée du Bosphore et échapper aux naufrageurs.

En conclusion, nous avons pu mettre en relief le lien étroit entre la mémoire du peuple disparu des Bébryces dans la région des Détroits et l'apparition du culte de Priape. Dans l'état actuel de notre documentation, il semble que ce culte se soit développé de manière importante dans les cités de Lampsaque, Parion et Priapos ; il est connu ailleurs en Mysie, mais il n'a pas été accepté au nord de la Propontide et en Thrace, alors que la région des Détroits revêt une indéniable homogénéité géographique autour de l'axe unique de la Propontide. Cette diffusion restreinte dans les Détroits s'oppose au succès grandissant du culte de Priape, doté de multiples fonctions, dans le monde égéen et même à Rome à l'époque impériale. Parmi les raisons qui permettent d'expliquer ce paradoxe dans la diffusion du culte de Priape dans les Détroits, il nous a semblé que sa fonction de protecteur de la navigation, particulièrement utile dans cet espace de transit vers la mer Noire, s'était heurtée à une forte

⁹⁸ La dédicace porte $Z\eta\sigma\tau\omicron\mu\iota\alpha\varsigma$. M. Guarducci, « Divinità fauste nell'antica Velia », *Parola del Passato*, 1966, 108-110, p. 279-294, n° 2, veut y lire une mention de Zeus Ourios, protecteur du bon vent, et date le texte du V^e siècle ; CR dans *BE*, 1967, 690. Elle a aussi fait connaître un autre cippe de Vélie avec l'inscription $Z\eta\sigma\tau\omicron\mu\iota\alpha\varsigma$. dans « Nuovi cippi a Velia », *Parola del Passato*, 1970, p. 252-261 ; CR dans *BE*, 1973, 558. Résumé de la discussion dans *SEG*, 38, 1988, 1019.

⁹⁹ J.P. Stronk, « Wreckage at Salmydessos », *Talanta*, 18-19, 1986-1987, p. 63-75, qui revient sur la tribu thrace des Astes, qui jouaient dans l'antiquité le rôle de naufrageurs.

¹⁰⁰ Mention de la découverte de N. Firatlı dans *American Journal of Archaeology*, 1977, p. 313 ; nous n'avons pas retrouvé de publication de cette stèle, y compris dans les revues en langue turque ; voir aussi *BE*, 1978, n° 316, qui résume les découvertes antérieures relatives au Héros Stomianos.

opposition dans le nord de la Propontide, en raison de la présence de deux divinités, qui accordaient une protection comparable.

Le culte de Zeus Ourios est un culte ancien, qui trouve sa justification dans les légendes de la Toison d'or et des Argonautes. Zeus Ourios est donc un dieu dont la légende remonte aussi loin que celle de Priape. D'autre part, ce culte se maintient tout au long de l'antiquité et il est encore dynamique sous la domination romaine, en raison de la protection de la navigation que Zeus Ourios assure dans le Bosphore. Tout concourt à montrer que Priape et Zeus Ourios ont une origine et des fonctions proches.

Pour sa part, le culte du héros Stomianos, sous réserve de nouvelles découvertes, est cantonné aux localités du littoral thrace de la mer Noire, là où ni Zeus Ourios, ni Priape, ne sont présents. Il semble donc que ces divinités locales, dont les cultes étaient bien établis, ont rendu inutile aux yeux des riverains de ces côtes la mise en place d'un culte nouveau en l'honneur de Priape, protecteur de la navigation. Cela expliquerait la limitation du culte de Priape au sud de la Propontide et aux rives de l'Hellespont. En outre, le culte de Zeus Ourios, attesté dans certaines zones de l'espace méditerranéen, n'a pas empêché le développement du culte de Priape en tant que dieu protecteur de la navigation et de la pêche hors des Détroits. Priape conserve ces prérogatives, parce qu'il n'est pas honoré dans les mêmes régions que Zeus Ourios.

On aboutit alors à l'idée que les habitants de chacune des régions considérées, et surtout dans les Détroits, ont choisi leur divinité protectrice de la navigation, en fonction de leurs traditions, des légendes et du panthéon local, tout en en délaissant d'autres, qu'ils ont permis ainsi l'existence et la juxtaposition de divinités aux compétences semblables. C'est l'explication du succès de Priape dans le monde antique, à partir d'un mythe local.

ADDENDA

C. BRIXHE, BE, 2001, n°308 à voir pour le héros stomianos

Inscriptions pour le héros stomianos repris dans IK Byzantion, n°25-29

SEG, 2000, 665, dédicace à Dionysos Parabolos, protecteur des pêcheurs ou Dionysos honoré près d'un lieu-dit « la porte »? (IK Byz, 37, commentaire par Chaniotis, INV N°440, p. 281)

Dépouiller le bulletin épigraphique de Kernos (revue d'histoire religieuse) à propos de Priapos

Maurice OLENDER, « Priape le mal taillé », *Le temps de la réflexion*, 7, 1986, p. 373-388 (VU, Glotz)

Maurice OLENDER, « Priape le dernier des dieux », dans Y. Bonnefoy (éd.), *Dictionnaire des mythologies*, Flammarion, Paris, 1981

M. OLENDER, « L'Enfant Priape et son phallus », J. Cain, A de Mijolla (éd.), *Souffrance, plaisir et pensée*, Belles Lettres, Paris, 1983

Jean-Claude Belfiore, *Dictionnaire de mythologie grecque et romaine*, Larousse, 2003, s. v. « Priape », p. 533-534 VU)

Enfant de Dionysos et d'Aphrodite. Héra se venge des aventures d'Aphrodite en faisant naître l'enfant avec un sexe difforme

Aphrodite abandonne l'enfant dans la cité de Lampsaque, où la divinité a un culte (v. 300)

Sources : Lucien, Dialogues des Dieux, 23 ; Catulle, frag. Authentiques, 1,2)

A Lampsaque, le dieu devenu adulte séduit toutes les femmes ; il s'attire l'hostilité des maris qui le chassent. Il se réfugie dans une ville de Troade, qui prend son nom, Priapis (ou Priapos). Pour se venger, Priape rend les Lampsacéniens malades à l'endroit où justement lui est le plus fort. Les malheureux consultent l'oracle de Dodone : Priape est ensuite rappelé dans la cité et honoré comme il se doit. Il devient le dieu tutélaire de la cité et un monnayage est frappé en son honneur

Sources : Strabon, VII, 57 ; VIII, 6, 24 ; XII, 8, 11 ; XIII, 1, 12 ; P. Méla, I, 97

Divinité protectrice des ports

Sources : Anth. Pal. (Epigrammes morales, 1) ; Léonidas, X, 1 ; Antipater de Sidon, Epigrammes morales, 2 ; Marcus Argentarius, Epigrammes morales, 4 ; Thyllus, Epigrammes morales, 5, etc...

- un Priape à l'entrée du port de Tarente

Achias dans Anth. Pal., Epigrammes morales, 7

« Sur ce rocher que battent les flots, des matelots m'ont placé, moi Priape, comme gardien du Bosphore de Thrace. Que de fois, passant, je suis venu à leur aide quand ils m'invoquaient, amenant le doux Zéphyr dans leur voile ! Aussi tu verras que mon autel, et c'est justice, ne manque ni de fumée des sacrifices ni de couronnes printanières, mais que le feu y brûle sans cesse, que sans cesse l'encens le parfume. Or ce que les dieux préfèrent aux hécatombes, c'est un culte permanent. »

Néandria, dédicace à Priape : E. SCHWERTHEIM, Neue Forschungen zu Neandria und Alaxandria Troas, AMS, 11? 1994. p. 39-47 (CR dans BE, 108, 1995, n°474, photoc, réf dans dossier Néandria)